



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°17 & 18 – 21 avril au 5 mai 2023

Fait saillants :

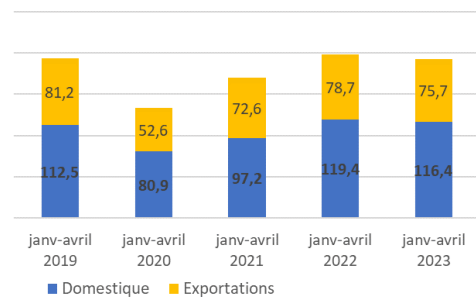
- **Afrique du Sud** : Le Trésor publie un plan de résorption des dettes des municipalités auprès d'Escom
- **Afrique du Sud** : Total Énergie obtient l'autorisation des autorités sud-africaines pour l'exploration pétrolière et gazière off-shore
- **Angola** : Les exportations de pétrole chutent de 30 % au premier trimestre 2023
- **Malawi** : La Banque centrale rehausse son taux directeur à 22%

Zoom sur... les perspectives du marché de l'automobile sud-africain

Selon les données publiées par l'association des constructeurs automobiles sud-africains (*Namsaa - National Association of Automobile Manufacturers of South Africa*), les ventes de véhicules passagers ont atteint 116 421 unités entre janvier et avril 2023 sur le marché domestique, en recul de 2,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Selon les analystes, cette mauvaise performance s'explique par le contexte économique particulièrement morose (croissance économique atone – pour rappel, le FMI table sur une prévision de +0,1% en 2023, hausse significative des taux d'intérêts d'emprunt, méfiance grandissante des consommateurs, etc.). Les perspectives du marché demeurent donc « réservées » pour l'année 2023 selon le Président de Namsaa.

Le niveau des ventes a toutefois rattrapé, et même dépassé, depuis l'année dernière celui des quatre premiers mois de l'année 2019 (avant le déclenchement de la crise de la Covid-19), ce qui témoigne d'une certaine résilience du secteur. Le marché reste dominé par les ventes des constructeurs Toyota (40% des parts de marché), Volkswagen (18%) et Suzuki (14%). De même, les ventes de véhicules à l'exportation ont également reculé (-3,8% à 75 678 unités) – alors que près de 60% des véhicules produits en Afrique du Sud sont destinés à l'export, notamment vers le marché européen (environ 60% des parts de marché). La production a en effet été particulièrement entravée par les délestages électriques records enregistrés depuis le début de l'année 2023. Pour rappel, l'industrie automobile est stratégique pour l'économie sud-africaine, avec sept constructeurs implantés sur le territoire : elle représente ainsi environ 7% du PIB, 17% de l'industrie nationale et près de 500 000 emplois. A noter, à l'inverse, la bonne tenue du marché domestique et à l'export des véhicules commerciaux (+8,6% à près de 90 000 unités), ainsi que les camions et bus (+11,5% à près de 10 000 unités). Enfin, on peut souligner que 1664 véhicules « propres » ont été vendus au premier trimestre de l'année 2023 (en majorité des véhicules hybrides), soit près de 20% de plus qu'au premier trimestre 2022. Cependant, les ventes de véhicules électriques représentent toujours moins de 2% du marché, témoignant de la lente transition du secteur.

Evolution des ventes de véhicules passagers sur le marché domestique et à l'exportation
(en millier d'unités)



Sources : namsaa (2023)

Sommaire :

Afrique australe :

- La production d'Implats en nette baisse au premier trimestre 2023, en raison des difficultés d'approvisionnement électrique (*Business Day*)

Afrique du Sud :

- Le Trésor publie un plan de résorption des dettes des municipalités auprès d'Eskom (*National Treasury*)
- Total Énergies obtient l'autorisation des autorités sud-africaines pour l'exploration pétrolière et gazière offshore (*Engineering News*)
- Le secteur du tourisme poursuit sa reprise au premier trimestre 2023 (*StatsSA*)
- L'indice PMI repart à la hausse en avril (*Bureau of Economic Research*)
- L'indice des prix à la production diminue pour le huitième mois consécutif (*StatsSA*)

Angola :

- TotalEnergies et Sonangol signent un accord pour l'exploitation de champs pétroliers (*TotalEnergies*)
- Les exportations de pétrole chutent de 30 % au premier trimestre 2023
- Le ministère des Finances et le Crédit Agricole signent un accord pour le financement de lignes de transmission (*Journal Officiel*)

Botswana :

- Moody's maintient la notation souveraine du Botswana à A3 (*Moody's*)
- PASH Global et Tswana Renewables annoncent la création d'une coentreprise (*PASH Global*)

Malawi :

- La Banque centrale rehausse son taux directeur à 22% (*Reserve Bank of Malawi*)

Zambie :

- L'inflation passe la barre des deux chiffres (*ZamStats*)

Zimbabwe :

- La Banque centrale émet une nouvelle monnaie digitale garantie sur ses réserves en or (*RBZ*)

Afrique australe

La production d'Implats en nette baisse au premier trimestre 2023, en raison des difficultés d'approvisionnement en électricité (*Impala Platinum*)

Le 2 mai, Impala Platinum – Implats, entreprise minière sud-africaine cotée au *Johannesburg Stock Exchange* et spécialisée dans l'extraction des minerais du groupe platine (PGM), a publié son rapport de production pour le premier trimestre 2023. Il en ressort des résultats décevants sur la période – la production de minerai raffiné (Grade 6E) a ainsi chuté de 9% comparativement à la même période l'année précédente, pour atteindre 735 000 onces. Lors d'une présentation aux actionnaires, le CEO de l'entreprise, Nico Muller, a notamment pointé du doigt l'impact des difficultés d'approvisionnement en électricité en Afrique du Sud (niveau de délestage record) et au Zimbabwe (nombreuses coupures imprévues suivant des défaillances de la centrale hydroélectrique de Hwange). Ces difficultés devraient par ailleurs renchérir nettement les coûts de production. Pour l'année 2023, l'entreprise a toutefois maintenu ses prévisions de production aux alentours des 3 M d'onces.

Afrique du Sud

Le Trésor publie un plan de résorption des dettes des municipalités auprès d'Eskom (*National Treasury*)

Le 3 mai, le *National Treasury* a publié un plan de résorption des impayés des municipalités auprès de l'électricien public Eskom (*Municipal Debt Relief*). Les municipalités qui le souhaitent pourront ainsi déposer une demande d'annulation progressive de leur dette (un tiers par an, pendant trois ans), sous réserve qu'elles respectent une liste de conditions (renforcement du système de collecte auprès des consommateurs avec notamment l'installation de compteurs prépayés, mise en place de budgets équilibrés et financés – avec des tarifs de distribution reflétant les prix d'achat à Eskom,

etc.). Le respect des engagements sera revu annuellement et conditionnera la tranche suivante. En cas de non-respect, Eskom pourra demander au régulateur de l'Énergie (NERSA) de révoquer la licence de la municipalité. Le plan vise donc, *in fine*, à restaurer les bonnes pratiques de gestion financière et à mettre fin à la « culture du non-paiement ». Pour rappel, selon le rapport financier d'Eskom pour l'exercice clos au 31 mars 2022, les arriérés des municipalités s'élevaient à près de 45 Mds ZAR (2,2 Mds EUR), un niveau en hausse de 27% sur l'exercice et qui représentait près de 12% de l'endettement total de l'entreprise publique. Ils devraient atteindre près de 60 Mds ZAR à la fin de l'année en cours. Cinquante-trois municipalités étaient concernées, dont dix concentrant les deux-tiers des impayés. A noter que le plan ne nécessite aucun financement supplémentaire et que cette annulation se fera aux dépens d'Eskom, qui devra faire passer ces arriérés en pertes comptables. Pour rappel, la mise en place de ce plan était une des conditions imposées par le NT en échange de la reprise partielle de la dette de l'électricien par le gouvernement, annoncée par le ministre des Finances E. Gogondwana le 22 février lors de la présentation du budget.

Total Énergies obtient l'autorisation des autorités sud-africaines pour l'exploration pétrolière et gazière offshore (*Engineering News*)

Le 17 avril, le ministère des Ressources Minérales et de l'Énergie (*DMRE*) a accordé aux entreprises Total Énergies et Africa Oil Corp des permis d'exploration pétrolière et gazière sur la côte ouest sud-africaine – sur une zone située au cœur du Bassin de l'Orange, à 120 kilomètres au large de la ville de Saint Helena Bay. Le géant pétrolier français a obtenu l'autorisation de procéder à des recherches sismiques et de forer jusqu'à dix puits d'exploration pour évaluer le potentiel des réserves, dans cette zone de 10 000 km² où deux concurrents, Shell et PetroSA, détiennent déjà les droits de prospection. Le projet est vivement critiqué par les associations écologistes qui pointent du doigt le risque pour la vie marine – ces dernières ont jusqu'au 10 mai pour saisir la

justice et demander l'annulation du permis. A noter que Total avait découvert d'importants gisements au nord de la zone, dans les eaux namibiennes, en 2022 et dans le bassin de l'Outeniqua entre 2019 et 2020. Parallèlement, la Ministre de l'environnement, des forêts et de la pêche, Barbara Creecy, a publié le 10 mars, [une première version du plan de développement des zones maritimes](#), qui intègre les activités de l'industrie gazière et pétrolière offshore.

Le secteur du tourisme poursuit sa reprise au premier trimestre 2023 (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques StatsSA, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a atteint 2,1 M au premier trimestre 2023, un niveau deux fois supérieur à celui observé à la même période de l'année précédente, mais toujours inférieur de 22% à ceux du premier trimestre 2019, avant le déclenchement de la crise de la Covid-19. [Les statistiques du secteur de l'hôtellerie pour le mois de février, également publiées par StatsSA, suivent une tendance similaire.](#) Le taux d'occupation des hébergements touristiques a ainsi atteint 36,7% sur la période, en hausse de 8,5 points par rapport à février 2022, mais toujours en recul de 13,5 points par rapport à la même période en 2019. La reprise du tourisme se poursuit donc, alors que l'industrie avait été l'une des plus durement frappées par les restrictions sanitaires mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 d'avril 2020 à début 2022. Pour rappel, il s'agit d'un secteur-clé pour l'économie sud-africaine, qui comptait pour près de 10% du PIB et employait (directement) environ 1,5 M de salariés en 2019 (données BER).

L'indice PMI repart à la hausse en avril (Bureau of Economic Research)

L'indice *Purchasing Manager Index* (PMI) pour le secteur manufacturier de la banque Absa a atteint 49,8 points au mois d'avril contre 48,1 points le mois précédent. L'indicateur repart donc à la hausse, après trois mois de baisse consécutifs. Il reste néanmoins sous la barre des 50 points, signe d'une contraction de l'activité. Ce léger regain de l'indicateur s'explique notamment par une reconstitution des stocks des entreprises, favorisée par l'allègement des contraintes sur les chaînes d'approvisionnement.

A l'inverse, les autres sous-indicateurs se dégradent, notamment la perception de l'environnement commercial (niveau de délestages électriques record qui devrait s'accroître pendant l'hiver austral), ainsi que l'évolution des prix à la production (pressions inflationnistes toujours élevées). A noter que l'évolution de l'indicateur *PMI global* de la Standard Bank est moins favorable : celui-ci se dégrade légèrement (-0,1 point) pour atteindre 49,6 points au mois d'avril.

L'indice des prix à la production diminue pour le huitième mois consécutif (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), l'inflation des prix à la production a atteint +10,6% sur un an au mois de mars, après +12,2% en février. L'indice poursuit ainsi sa diminution pour le huitième mois consécutif. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix demeurent « les produits pétroliers, chimiques et ses dérivés » (+12,2%, soit une contribution positive de 3,3 points), « les produits alimentaires, boissons et tabacs » (+8,1%, soit +2,1 points) et « les métaux, machines, équipements et matériel informatique » (+9,2%, soit +1,4 point). Pour rappel, l'indice des prix à la production « manufacturière » mesure la variation des prix des produits à la sortie de l'usine, et donc sans prise en compte des taxes, marges de transport et commerciales. Selon les analystes, l'indice devrait poursuivre sa décrue le mois prochain, en lien avec la baisse des cours des matières premières enregistrée au mois d'avril.

Angola

Total Energies et Sonangol signent un accord pour l'exploitation de champs pétroliers (Total Energies)

Le 2 mai, l'Agence nationale de régulation du pétrole, du gaz et des biocarburants (ANPG) a signé un accord avec Total Energie et l'entreprise publique pétrolière angolaise Sonangol, pour l'exploitation des champs pétroliers offshore de Cameia et Golfinho, dans le bassin de Kwanza, à 150 kilomètres au large de la capitale Luanda. Les droits d'exploitation seront détenus à 80% par Total Energies et 20% par Sonangol. Dans un

communiqué, l'entreprise pétrolière française précise que la décision finale d'investissement sera prise dans le courant de l'année 2023, pour un début d'exploitation à l'horizon 2026. Pour rappel, la major pétrolière exploite à ce jour près de 45% des ressources en hydrocarbure de l'Angola, deuxième pays exportateur de pétrole du continent après le Nigéria.

Les exportations de pétrole chutent de 30 % au premier trimestre 2023

Selon les données préliminaires communiquées par le secrétariat d'Etat au pétrole et au gaz, les exportations de pétrole ont diminué de 30% au premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente. L'Angola a exporté 87,9 M de barils de pétrole pour un montant total de 6,9 Mds USD, contre 98,4 M de barils (soit 110,1 Mds USD) l'année précédente. Cette mauvaise performance s'explique en partie par la baisse du prix du baril de Brent (de 103,8 USD en moyenne au T1 2022 à 81,2 USD au premier trimestre 2023). La Chine est la première destination des exportations avec plus de 50 % des parts de marché.

Le ministère des Finances et CACIB signent un accord pour le financement de ligne de transmission (*Journal Officiel*)

Le ministère des Finances approuve un financement de 103 M EUR octroyé par le *Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB)* pour la construction de lignes de transmission électrique d'une capacité de 220 KW, entre les villes de Lomaum (province de Benguela) et Huambo. A noter que le financement sera par ailleurs couvert à 95% par l'agence crédit export britannique (*United Kingdom Export Finance – UKEF*).

Botswana

Moody's maintient la notation souveraine du Botswana à A3 (*Moody's*)

Le 25 avril, l'agence Moody's a confirmé la notation souveraine de long terme du pays à A3 – soit quatre crans à l'intérieur de la catégorie investissement, avec une perspective « stable ». Si Moody's souligne la robustesse des institutions

et le faible niveau d'endettement du pays, l'agence rappelle les fragilités de l'économie: faible diversification, haut niveau de chômage et d'inégalités, ainsi que des revenus gouvernementaux trop volatiles et dépendants des cours du diamant (62,3% des recettes fiscales). La notation reste donc inchangée depuis avril 2021, où elle avait été abaissée d'un cran. Le Botswana demeure ainsi la seule économie d'Afrique subsaharienne classée dans la catégorie « investissement ».

PASH Global et Tswana Renewables annoncent la création d'une coentreprise (*PASH Global*)

Le 17 avril, l'entreprise d'investissement à impact, PASH Global, basée à Londres et spécialisée dans les énergies renouvelables, a annoncé avoir créé une coentreprise avec Tswana Renewables, entreprise botswanaise cherchant à développer les énergies vertes en Afrique. La nouvelle entité ambitionne de développer les capacités de génération d'énergie solaire dans le pays auprès du secteur privé. Elle disposerait déjà d'un pipeline de projet (pour un total de 30MW de capacités soit environ 0.8% des capacités installée dans le pays), dont deux déjà en cours de construction. A noter que le Botswana dispose d'un mix énergétique encore très carboné, reposant largement sur le charbon. Le gouvernement souhaite encourager le développement des énergies renouvelables avec comme ambition, d'après l'Integrated Resource Plan, de doubler les capacités d'ENR à 30% du mix énergétique à l'horizon 2030.

Malawi

La Banque centrale rehausse son taux directeur à 22% (*Reserve Bank of Malawi*)

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (*Reserve Bank of Malawi – RBM*) a rehaussé son taux directeur de 4 points à 22% lors de sa réunion du 27 avril. La RBM a par ailleurs augmenté son ratio de réserves obligatoires de 2 points à 5,75%. L'institution monétaire justifie sa décision par le niveau toujours élevé de l'inflation (26,5% au premier trimestre 2023, contre 26% au quatrième trimestre 2022). L'institution monétaire a également revu à la hausse ses

prévisions : elle table désormais sur une hausse des prix de 24,5% en 2023, soit 6,3 points de plus que préalablement anticipé. Cette tendance reste portée par la hausse des prix des produits alimentaires, et particulièrement du maïs, dans un contexte national marqué par plusieurs catastrophes naturelles de grande ampleur (le cyclone Freddy qui a frappé le sud du pays, et les inondations qui ont touché les régions du nord en mars 2023). L'économie malawite, qui reste dominée par l'agriculture (27% du PIB en 2022), subit également les conséquences de la pénurie d'intrants agricoles depuis 2022, qui résulte de la guerre en Ukraine. La RBM souligne enfin la réduction du déficit commercial, qui atteint 284 MUSD au premier trimestre 2023 (contre 388 MUSD au dernier trimestre 2022), sous l'effet de la bonne dynamique des exportations.

La Banque Mondiale et Voltavia signent un accord de financement pour la centrale électrique de Dwanga (Voltavia)

La Société Financière Internationale – IFC (groupe Banque Mondiale) a signé un mandat de financement avec l'entreprise française d'énergies renouvelables Voltalia pour le développement de la centrale photovoltaïque de Dwanga, au centre du pays. L'IFC va désormais lancer les procédures de due diligence pour explorer les possibilités de financement du projet, qui consiste en la construction d'une centrale solaire (capacité de 55 MW), couplée à une unité de stockage par batterie (10 MW). L'électricité produite sera vendue à l'entreprise publique *Electricity Supply Corporation* qui assurera la transmission et distribution dans le cadre d'un contrat de vente à long terme (20 ans). Il s'agit d'un projet d'ampleur pour le pays, représentant plus de 10% des capacités aujourd'hui installées au Malawi. Il apparaît par ailleurs comme stratégique, alors que le gouvernement a lancé une vaste campagne d'électrification (visant à doubler l'accès de la population à l'électricité qui atteint à peine 15% aujourd'hui). Par ailleurs, le gouvernement cherche à diversifier son mix énergétique, très dépendant de l'hydroélectrique qui représente 95% des capacités électriques installées, alors que la production a fortement baissé ces dernières années en raison d'épisodes de sécheresses à répétition. A noter que d'autres projets d'énergie solaire sont actuellement en

cours de développement dans le pays, dont notamment la centrale de Golomati (20 MW, développée par le canadien JCM Power).

Zambie

L'inflation passe la barre des deux chiffres (ZamStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (ZamStats), l'inflation sur un an a atteint 10,2% au mois d'avril, après 9,9% au mois de mars. Après avoir atteint 9,4% en janvier, soit son plus bas niveau depuis septembre 2019, la hausse des prix a connu trois mois de hausse consécutive. Cette mauvaise performance est portée par la progression de l'inflation-cœur, qui s'élève à 8,3% (contre 7,3% au mois de mars) tandis que l'inflation des produits alimentaires baisse légèrement à 11,6% (contre 11,8% le mois précédent). A noter toutefois que, selon Bloomberg, la devise locale (kwacha zambien) s'est appréciée de 20% face à l'USD au cours du mois d'avril, ce qui en fait la monnaie émergente la plus performante vis-à-vis de la devise américaine (rattrapant ainsi la dépréciation notable de 15% enregistrée au premier trimestre).

Zimbabwe

La Banque centrale émet une nouvelle monnaie digitale garantie sur ses réserves en or (RBZ)

La Banque centrale (*Reserve Bank of Zimbabwe - RBZ*) a confirmé le lancement de « pièces d'or numériques », annoncé lors du dernier Comité de politique monétaire du 28 mars. Cette nouvelle devise se déploiera en deux phases. D'abord, l'émission de jetons digitaux qui pourront être acquis en monnaie locale (dollar zimbabwéen ZWD – au taux de change officiel avec le dollar américain, majoré de 20%), ou en USD. A terme, ces jetons pourront être détenus dans des portefeuilles numériques et servir de monnaie d'échange entre individus. La valeur de cette nouvelle devise numérique, convertible en or, est garantie par les réserves d'or de la Banque

centrale. Pour rappel, au 30 décembre 2022, la RBZ avait constitué des réserves estimées à environ 72,5 M USD, un montant qui pourrait être insuffisant si la Banque centrale décidait d'introduire cette devise à grande échelle. Cette annonce survient alors que le Zimbabwe connaît une nouvelle et importante détérioration de son cadre macroéconomique (spirale inflation/dépréciation de la devise locale) - le taux de change parallèle atteignait ainsi la parité de 1950 ZWD pour 1 USD début mai, contre 1700 ZWD pour 1 USD à la mi-avril et alors qu'il dépassait la barre des 1000 ZWD pour 1 USD au 1^{er} janvier (soit respectivement +84%, +72% et +45% par rapport au taux de change officiel).

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

| | Taux de change au | Evolution des taux de change USD (%) | | | |
|-----------------------|-------------------|--------------------------------------|------------|----------|-----------------------------------|
| | 04/05/2023 | Sur 1 semaine | Sur 1 mois | Sur 1 an | Depuis le 1 ^{er} janvier |
| Afrique du Sud | 18,25 ZAR | 0,2% | -2,2% | -12,3% | -6,9% |
| Angola | 507,2 AOA | 0,0% | -0,4% | -21,0% | -0,7% |
| Botswana | 13,0 BWP | 0,3% | -0,7% | -8,0% | -2,9% |
| Mozambique | 63,2 MZN | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% |
| Zambie | 17,8 ZMW | -0,9% | 16,8% | -4,6% | 1,3% |

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international